

Questions orales

[Français]

ON DEMANDE POURQUOI LE GOUVERNEMENT NE FAIT RIEN DE PLUS POUR LE QUÉBEC

M. Jacques Guilbault (Saint-Jacques): Monsieur le Président, le ministre ose nous dire qu'il a agi de façon équitable. Comment peut-il expliquer à la Chambre qu'il reçoit une lettre... que nous recevons, tous les députés fédéraux, des lettres du ministre du Québec de l'Agriculture, M. Pagé, qui commence en blâmant l'inaction du gouvernement fédéral, annonçant le caractère discriminatoire des mesures que le ministre a prises.

Comment se fait-il que le ministre ait versé près de 10 millions de dollars à des provinces comme l'Île du Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick, ce que j'approuve pour ces provinces, mais qu'il ne fait rien pour le Québec?

[Traduction]

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, il y a lieu de signaler qu'à l'époque où ils exerçaient le pouvoir, ils ne payaient pas leurs comptes à la province de Québec. Nous avons dû payer ces comptes en souffrance lorsque nous avons accédé au pouvoir. Ainsi, la facture pour la seule assurance-récolte atteignait 25 ou 30 millions de dollars. Cette facture, nous l'avons payée.

Le député ne sait pas distinguer entre stabilisation et diversification. Nous n'avons pas payé de stabilisation à l'Île-du-Prince-Édouard ni au Nouveau-Brunswick. Nous avons cependant participé à un programme fédéral-provincial de diversification. Voilà la différence.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LES NÉGOCIATIONS ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—LE RÔLE DES DÉPUTÉS

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Hier, à la Chambre, en réponse à mon collègue d'Ottawa-Centre qui lui demandait de divulguer ou de mettre à la disposition des députés les études sur l'impact du libre-échange, le ministre du Commerce extérieur a répondu, et je cite la page 12608 du Hansard:

Des représentants de tous les secteurs de notre économie, notamment le secteur manufacturier, le monde ouvrier et l'agriculture, participeront au système de consultation minutieux que nous avons mis en place.

Pourquoi ne propose-t-on pas la même participation aux députés qui représentent de diverses manières l'ensemble du pays? Pourquoi n'invitera-t-on pas les députés à participer aux débats sur ce qui se passe et à exercer un contrôle, porter des jugements et donner des conseils sur les entretiens qui vont s'engager sur le libre-échange?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, les deux côtés de la Chambre souhaitent depuis quelque temps avoir un débat à la Chambre

des communes sur ces négociations commerciales. Le gouvernement est certainement d'accord et favorable à ce genre de débat, et maintenant que le Sénat américain a convenu d'autoriser le président à négocier, nous pensons que les leaders à la Chambre devraient pouvoir s'entendre sur les modalités de ce débat.

Quant aux autres discussions, je pense que nous serions tout à fait disposés à communiquer un maximum d'informations aux députés, compte tenu cependant de la position que le Canada devra prendre à la table des négociations. Personne à la Chambre ne voudrait qu'en divulguant certaines informations ici, on affaiblisse la position du Canada dans les négociations privées.

ON DEMANDE QUE LES ÉTUDES D'IMPACT SOIENT MISES À LA DISPOSITION DES DÉPUTÉS

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, dois-je comprendre que les études d'impact qui ont déjà été réalisées et seront communiquées—sinon en totalité, du moins partiellement—aux groupes mentionnés par le ministre du Commerce international seront en fait mises à la disposition des députés préalablement à la tenue d'un débat à la Chambre de façon à nous permettre de centrer le débat sur le rôle que devront jouer le Parlement et le gouvernement du Canada dans les négociations sur le libre-échange?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, je voudrais vérifier soigneusement le détail de cette proposition du député, mais je pense que nous pouvons accéder à cette demande.

LES INFORMATIONS QUE RECEVRONT LES DÉPUTÉS

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, puisqu'on peut très bien donner à la Chambre des Communes les informations nécessaires, le gouvernement va-t-il veiller, avant la tenue de négociations, à communiquer aux députés au moins autant d'informations qu'on en a donné aux provinces? Le président des États-Unis a garanti aux sénateurs américains qu'ils disposeraient de ce genre d'information, ce qui signifie qu'ils seraient en fait beaucoup mieux informés que nous du déroulement de ces négociations.

● (1125)

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, les informations échangées entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ne sont pas toutes à sens unique. Ces gouvernements nous communiquent des informations et nous collaborons étroitement à l'élaboration d'une base d'informations commune. Il y aura peut-être une certaine réticence à la divulgation publique de certains détails de ces informations, mais j'estime que nous devrions en communiquer le maximum possible aux députés. Je vais étudier de très près le détail de la requête du député et nous essayerons d'y accéder dans toute la mesure du possible.